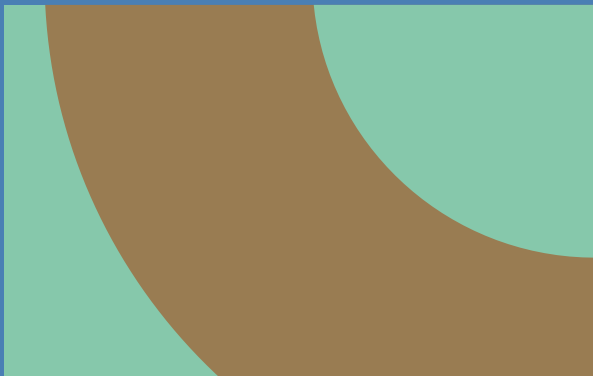


NANCY CENTRE GARE

Réunion de restitution

12 décembre 2023

Informations générales :

Date et heure : Mardi 12 décembre 2023, 18h30-20h

Lieu : Centre Prouvé

Nombre de participant·e·s : 55 personnes présentes

Mobilisation : une invitation a été envoyée aux personnes qui ont participé à la concertation

Les principales thématiques abordées :

- Les formes urbaines et la construction des îlots restant (îlot G et îlot D2)
- Les mobilités et le réaménagement de la Place de la République
- Les futurs équipements qui pourront être implantés dans le projet
- Des inquiétudes vis-à-vis de l'historique du projet, avec l'espoir que les aménagements annoncés répondent à leurs promesses



Synthèse des échanges :

Remarques globales sur le projet :

Plusieurs participant·e·s ont exprimé une certaine désillusion vis-à-vis du projet, qui reste très bien sur le papier, comme le précédent, mais qui ne présentent pas de grande variation. Le projet prévoit également de nouvelles constructions.

Le nouveau projet a stoppé de nombreuses constructions, elles sont moins présentes que dans l'ancien projet. Pour autant, nous savons qu'une confiance est à retrouver.

Pourquoi le précédent projet a été annulé en 2020 ? Est-ce en lien avec le covid ?

L'ancien projet Nancy Grand Cœur a été annulé en 2020 après l'élection de la nouvelle équipe municipale. Il s'agit d'une volonté politique des élu·e·s de stopper un certain nombre de construction et mettre de nouveau en réflexion les aménagements sur ce quartier qui ont fortement déçu entre les annonces et la réalisation.

Formes urbaines :

Vous proposez également de nouvelles constructions, à la place de l'îlot G ou à côté de la caserne.

La végétalisation du quartier est beaucoup plus importante que le projet précédent. Le bâtiment D2, en proue, va également permettre d'animer l'espace public avec l'installation d'une auberge de jeunesse et d'un espace bar/restauration.

Le nouveau projet est une opportunité pour refaire, avec un travail sur l'équilibre des formes urbaines. De nombreuses constructions ont été retirées du projet initial, mais il n'y a pas pour ambition d'arrêter totalement les constructions. Environ 25% de la surface de plancher a diminué.

Concernant l'îlot G, l'idée d'un parc a émergé lors de la concertation. Pour autant, des coûts ont déjà été engagés, avec la dépollution du site notamment. Les financements et l'équilibre du projet ne permettait pas d'arrêter totalement les constructions, même si celles-ci ont été largement réduites.

Pour l'instant, le projet ne présente pas de geste architectural dans le quartier, d'une trace qui fasse l'identité du nouveau quartier.

L'écriture du cahier des charges et la mise en concurrence des promoteurs permettra de faire évoluer les formes architecturales sur le projet, avec un droit de regard sur l'architecture proposée. Aucun geste n'a été précisé sur les images d'artistes pour ne pas contraindre.

L'objectif dans les formes et l'implantation des bâtiments restent tout de même de prendre le contrepied de ce qui a été proposé Boulevard de l'Insurrection du Ghetto de Varsovie, avec ces bâtiments jugés comme monotones et linéaires, sans rupture.

Des pignons restent de l'ancien projet, qu'est-il prévu pour résorber ces tâches dans les formes urbaines ?

Le bâtiment D2, avec son architecture en proue, est justement prévu pour résorber le pignon hérité des constructions de l'ancien projet.

Concertation du projet :

Une personne critique le manque d'implication des associations dans la concertation du projet, elle aurait aimé plus de liens entre la Métropole et le tissu associatif.

Une personne remercie la qualité de la restitution du travail de concertation.

Mobilités :

Le projet propose de la végétation et plus de place pour les mobilités actives, mais, selon un participant, il aurait pu aller plus loin. Le plan de circulation proposé dans le projet interroge.

Le plan de circulation offre plus de places aux voies cyclables. Il est vrai qu'aujourd'hui il n'y a pas de solutions pour la circulation automobile satisfaisante.

Les déplacements et le positionnement des bus et des arrêts de trolley ont fait réagir plusieurs participant-e-s qui critiquent l'éloignement des arrêts de trolley de la gare et le nouvel emplacement du PEM.

L'arrêt, tel qu'il est placé aujourd'hui, crée une barrière entre la Place de la République et la Place Simone Veil. L'objectif de ce déplacement est de fluidifier les circulations piétonnes. Plusieurs entrées de la gare existent, côté Place de la République et côté Place Simone Veil, ce qui permet toujours un accès optimal à la gare. Cet accès sera même mieux mis en valeur au niveau de l'actuelle statue cœur qui n'offre pas un espace public très agréable et souvent squatté.

Le déplacement du PEM sur la place de la République va permettre de compacter les bus derrière le Centre Prouvé pour avoir un équipement qui prend moins de place et plus efficace. La Place a été réfléchi pour mieux intégrer les flux et ne plus obliger les voyageurs de traverser le PEM s'ils ne prennent pas les bus.

Qu'en est-il du stationnement vélo à proximité de la gare ? Souvent, les espaces ne sont pas sécurisés et les vols nombreux.

Des réflexions sont en cours sur le stationnement vélo au niveau de la Place de la République. Le réaménagement de l'entrée de la gare et l'intégration de stationnement vélo est en cours d'études.

Equipements :

Plusieurs personnes se sont interrogées sur la construction d'équipements sur le projet : pourquoi construire un nouveau groupe scolaire ?

Le nouveau groupe scolaire va permettre de relocaliser les écoles maternelles et primaires, avec la création d'une crèche. Il vient répondre à la fois au besoin de rénovation des anciennes écoles et à l'arrivée de nouvelle population et de nouvelles familles avec le projet urbain. Le nouveau projet urbain souhaite accueillir plus de famille et une mixité sociale dans le quartier.

Qu'en est-il du projet de maison médicale prévu initialement dans le premier projet ?

La maison médicale était un projet de l'ancienne municipalité et le bâtiment qui a été pré-fléchée n'a pas été conservé dans le projet. Il n'y a pas de souhait d'en implanter une nouvelle sur le quartier. Une réflexion est portée sur l'ensemble de la Ville de Nancy, avec une implantation plutôt envisagée sur la friche de l'ancien hôpital.

L'aménagement d'une médiathèque ou d'une ludothèque interroge également : c'était un point qui était ressorti de la concertation au printemps, tout comme les terrains de sport à proximité du Lycée Cyfflé : où en sont les réflexions ?

Les suites de la concertation, notamment en lien avec l'urbanisme transitoire pourra permettre de revenir sur le sujet des équipements, notamment des équipements sportifs en plein air. L'objectif est de revenir vers les habitant·e·s pour concevoir ensemble ces équipements. Des appels à manifestations d'intérêt (AMI) pourront pousser les réflexions dans ce sens. C'est une étape importante, de réinvestir certains espaces dans le temps long des projets d'urbanisme.

Commerces :

Lors du précédent projet, le conseil de développement a été interrogé sur l'installation d'un restaurant traversant dans le Centre Prouvé, qu'en est-il ?

Il n'y a pas eu de décision sur la programmation, il faut réfléchir pour voir quels sont les possibilités. Le projet d'un nouveau bâtiment à proximité avec l'implantation d'une auberge de jeunesse et d'un espace de bar/restauration pourra également animer cet espace devant la caserne.